

Objektyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **12 (1867)**

Heft 22

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

7° Trois batteries de campagne avec des canons rayés et des obusiers du meilleur modèle. A ces batteries, très bien montées, on doit en ajouter une autre de quatre obusiers de montagne, qui seront peut-être remplacés par les petits canons à manivelle arrivés récemment ;

8° Un corps de génie indigène ;

9° Enfin un corps du train, un service d'ambulance et un bataillon de vétérans sédentaires qui, au besoin, peuvent tenir garnison.

Il y a en outre un état-major général auquel appartiennent des officiers indigènes et étrangers.

L'armement est aussi bon que celui des meilleures troupes de l'Europe. Sous peu, les soldats pontificaux auront même les nouveaux fusils se chargeant par la culasse.



Tessin. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 5 novembre 1867, a nommé M. Jean *Chicherlo-Sereni*, de Bellinzona, au grade de 2^e sous-lieutenant de guides.

Fribourg. — M. *Repond*, commandant du 99^e bataillon de réserve, ayant obtenu sa démission par raison d'âge, a été remplacé par M. *Sudan*, Jean-Baptiste, commandant du 39^e bataillon d'élite.

M. *Egger*, Xavier, major de ce bataillon, en a été nommé commandant, et M. *Reynold*, Alfred, capitaine aide-major, a été promu major du même bataillon.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé :

Le 6 novembre 1867, MM. *Butticaz*, Henri, à Treytorrens, major du bataillon d'élite n° 45 ; *Chausson*, Paul-Frédéric, à Aigle, major du bataillon d'élite n° 26 ; *Viquerat*, F., à Donneloye, lieutenant au n° 2 du 10^e bataillon d'élite.

Le 7, MM. *Ducret*, Constant, à Lausanne, major du 113^e bataillon R. F. ; *Faraudo*, Georges, à Lausanne, major commandant le 6^e bataillon R. C. ; *Favre*, F.-L., à Thierrens, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 2 du 2^e bataillon R. C.

Le 8, M. *Dazimond*, Antoine-Marc, à Eysins, capitaine du centre n° 3 du 10^e bataillon d'élite.

Le 9, MM. *Gloor*, Ch.-Isaac, à Echallens, lieutenant des chasseurs de droite du 70^e bataillon d'élite ; *Thuillard*, Jean-Louis, à Lausanne, 1^{er} sous-lieutenant de la même compagnie.

Le 11, MM. *Rossey*, Henri, à Lachaux, capitaine du centre n° 4 du 70^e bataillon d'élite ; *Perey*, Auguste, à Chavornay, lieutenant du centre n° 3 du 10^e bataillon d'élite.

Le 12, MM. *Mabille*, Gustave, à Yverdon, lieutenant du centre n° 3 du 26^e bataillon d'élite ; *Millioud*, Constant, à Penthérez, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 4 du 10^e bataillon d'élite.

Le 15, MM. *Meylan*, Henri, à Lausanne, capitaine du centre n° 3 du 113^e bataillon R. F. ; *Emery*, Louis, à Yverdon, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 1 du 12^e bataillon R. C. ; *Pittet*, Constant-Armand, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 2 du 9^e bataillon R. C.

Il a également nommé :

M. le commandant *Henninger*, membre de la commission de la 1^{re} section du 3^e arrondissement, en remplacement de M. Morin, démissionnaire, et M. le major *Butticaz*, membre de la commission de la 2^e section du même arrondissement, en remplacement de M. Mercanton, aussi démissionnaire.

Errata.

Dans notre dernier numéro, page 495, ligne 20, il a été omis le nom de M. le colonel *Paravicini*, au nombre des membres de la commission stratégique.

Même page, ligne 12, il a été omis le nom de M. le colonel *Philippin*, au nombre des membres de la commission tactique.